



La Seigneurie de Chabenet

En 1253 le roi de France est un Capétien, Louis IX plus connu sous le nom de Saint Louis. Il règne sur la France depuis le 29 novembre 1226 et en restera roi jusqu'au 25 août 1270. Réputé pour sa piété et ses talents de diplomate, il ratifie le traité de Paris en 1258 par lequel la France abandonne entre autres sa suzeraineté sur le Limousin et le Périgord en échange avec Henri III d'Angleterre, du Poitou et de l'Anjou.



Blason des rois de France



Blason d'Imbert Guy de Brillac

Blasons des rois de France, de Guy Imbert de Brillac et de Josselin du Bois à l'entrée du château de Chabenet

Le fief ¹ de Chabenet appartient à Imbert Guidonis de Brillac, marié à Philippa de Prungé avec laquelle il a deux enfants : Philippa de Brillac et Guy Imbert de Brillac lequel marié avec N... de Thiern, va devenir, Chevalier, Seigneur d'Argy, de Prunget et de Chabenet.

La famille de Brillac, de grande noblesse féodale est alliée aux familles de Prungé, de Feydau et de Guichard des Ages de Pressac. Joeffroy de Brillac fit la troisième croisade et signa une charte à Acre en 1191.

En 1292, Raoul de Chabenet fait hommage de ses fiefs (devoir que le Vassal était tenu de rendre au Seigneur dont son fief relevait) à Guillaume de Chauvigny Seigneur de Châteauroux.²

¹ Rappelons que durant l'époque féodale un fief est une terre concédée à un vassal, lequel rend hommage et devoirs envers son seigneur.

² Inventaire des archives départementales antérieur à 1790 M.Desplanque & T.Hubert





En 1421, Jean Rance, fait hommage au Seigneur de la Chaulme, Jean de Bernyel.

En 1466, Son successeur, Josselin du Bois, écuyer de Montmorillon, conseiller et chambellan du roi Louis XI, bailli des montagnes d'Auvergne, seigneur de Chabenet, de la Chaulme et de Sillars, fils d'une dame Catherine de Culan, obtint que son « hostel de Chabenet » relevât d'Argenton.

Guy III de Chauvigny, seigneur de Châteauroux et d'Argenton, moyennant la somme de 450 livres payées comptant en 327 écus d'or lui accorda, le 13 juillet 1466, la haute, moyenne et basse justices³, avec droit de fourches patibulaires sur les villages de Chabenet et Pont-Chrétien, les Roches, les Boutet, les moulins du Pont, du Pont-de-Mont au moulin d'Entraigues.⁴

Josselin du Bois entreprit la construction du château de Chabenet, une impressionnante forteresse qui comprenait 14 tours et qui fut achevé en 1471.

On peut se demander pourquoi Louis XI a soutenu la construction d'une telle forteresse dans la vallée de la Bouzanne alors que la guerre de 100 ans est terminée depuis 1453⁵. Mais les fiefs alentours étaient « mouvants » et Louis XI comptait sur Josselin du Bois pour faire respecter l'autorité royale.



Armoiries des Du Bois



Esquisses Pittoresques sur le département de l'Indre – dessin Isidore Meyer 1882

En 1471 le 24 octobre, il passa marché avec un entrepreneur de Saint-Gaultier pour faire exécuter « moyennant 310 écus d'Or les foussés dudit castel et place forte de Chabenet ». Les armes des Du Bois étaient « d'azur au chevron de sable, accompagné de neuf billetes d'or ».

³ La justice seigneuriale se distingue par trois degrés. La « Haute justice » juge toutes les affaires et peut entraîner une condamnation à mort. La « Moyenne justice » concerne les rixes, les vols et les injures. La « Basse justice » examine les délits mineurs, ceux concernant les bêtes et les héritages.

⁴ Les fourches patibulaires étaient un gibet, auquel étaient pendus les condamnés. Généralement bien en vue les corps étaient exposés à la vue des passants et dévorés par les corneilles.

⁵ La victoire de Charles VII à Castillon met fin à la guerre. Seule Calais restera anglaise jusqu'en 1558.





Son petit-fils, Jean du Bois, dit le Rouge, fit aveu de ses fiefs à Louise de Bourbon, dame d'Argenton, en 1533. Il fut condamné à mort par contumace pour rapt de Françoise Claveau, fille de Jean Claveau, procureur des causes royales de Poitiers. De 1541 à 1544, il fait l'objet de plusieurs requêtes en justice. Il était entre autres, en conflit avec Louise de Bourbon Dame d'Argenton. Poursuivi, il se cacha chez son voisin Aubert de Montjohan, seigneur de Prungé qui profita de la circonstance pour échanger le château du Langon en Vendée contre celui de Chabenet en 1544.

En 1585, Catherine de Montjohan, fille d'Aubert, veuve de Jean de Pons⁶ meurt, et laisse la terre de Chabenet à l'une de ses filles, Anne de Pons, Dame de Prungé, veuve de Philippe de Pierre-Buffière, de religion protestante. Le château était sous la protection du capitaine François Bouchardon, écuyer. Au début des guerres de religion⁷, le château fut entre les mains du lieutenant Claude de La Châtre attaché aux Guises qui le tenait pour la Ligue, contre les troupes royales. La garde en fut confiée à Étienne Moussat, sieur de Ballaumes.

En 1587 lorsque le roi de Navarre prit le château d'Argenton, la place de Chabenet cessa d'être occupée par la garnison des ligueurs. Chabenet devint dès lors un des rares lieux de culte protestant autorisé par l'Édit de Nantes⁸.

En 1620, le fils cadet d'Anne de Pons, Charles de Pierre-Buffière, marié avec Jeanne d'Hambure, reçut les terres de Prungé et de Chabenet, et acquit en 1631 le fief de la Rocherolle.

En 1632, le 16 novembre Louis XIII est hébergé au château par Charles de Pierre Buffière. Le roi réalise la puissance de la place.

Vers 1635, le château de Chabenet est en partie démantelé par ordre du cardinal de Richelieu.

En 1644, Charles II de Pierre-Buffière, son fils, se marie avec Marie Le Breton.

En 1673, son fils, Charles-Abel de Pierre-Buffière, se marie avec Catherine Couraud. Il meurt à l'âge de vingt-huit ans.

En 1695, leur fils, Charles Benjamin de Pierre-Buffière, épouse, Anne-Marthe de Renard ; ils eurent onze enfants.

En 1735, Catherine Couraud, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, abjure la religion réformée. Ainsi de 1585 à 1735 les seigneurs de Chabenet furent protestants.

En 1737, Charles Aymard de Pierre-Buffière, aîné des onze enfants, capitaine de Dragons, se marie avec Marie-Agnès de Machault. À son décès ses filles seront dames de Chabenet et prêteront hommage au comte d'Artois seigneur d'Argenton.

⁶ Jean de Pons est cousin du futur roi Henri IV. Il l'accompagnera lors des guerres de religion.

⁷ Les « guerres de Religion » sont une suite de huit conflits qui éclatèrent de 1562 à 1598, et opposèrent les catholiques aux protestants appelés aussi huguenots. La ligue catholique, ou Sainte Ligue ou encore Sainte union est le nom donné à un parti politique catholique.

⁸ Décret fixant le statut des protestants dans le royaume de France, signé par Henri IV le 13 avril 1598. Il met fin aux guerres de Religion. Relativement favorable aux huguenots, auxquels il attribuait la liberté de culte ainsi que des places fortes, il fut révoqué par Louis XIV en 1685.





En 1769, Marie-Charlotte de Pierre-Buffière, 3^{ème} fille de Charles Aymard épouse Louis-François-Vincent, comte de Poix.

En 1789, pendant la Révolution, Louis François Vincent et sa femme Marie Charlotte sont emprisonnés ; c'est Marie Louise Marthe, sœur de Marie Charlotte qui habite le château, mais elle doit justifier de sa présence à Chabenet en obtenant du maire de la « Côte-Franche » (nom donné à Saint-Marcel pendant la Révolution) un certificat de résidence renouvelable périodiquement. Elle habitera le château jusqu'en 1794 date à laquelle elle déménage pour occuper une maison à Chabenet appartenant à son beau-frère Guyot d'Asnières.

Le 2 octobre 1802 (10 vendémiaire an XI) la succession de Marie Louise Marthe de Pierre Buffière⁹ est partagée entre ses sœurs : Catherine Charlotte épouse de A. Guyot d'Asnières et Marie Charlotte épouse de Vincent François de Poix (mariés à Chabenet le 26 janvier 1769). Par ce partage le château de Chabenet échoit à M. d'Asnières.



Le 20 juin 1809, le château est vendu par Catherine Charlotte à Thomas Louis Benjamin, comte de Poix¹⁰ marié à Joséphine d'Andigné de la Chasse.

Le 1er mars 1814, Thomas-Louis-Benjamin de Poix, meurt d'une fièvre maligne contractée en donnant des soins en son château aux détenus espagnols. Il fut inhumé à Saint-Lactencin.

En 1845, Louis-Thomas-Benjamin, comte de Poix, fils du précédent, né le 9 novembre 1814, succède à son père et en 1850 fait restaurer le château sur les conseils de Violet le Duc. Il fut membre de « La fabrique »¹¹ de Saint-Marcel et maire de la commune. Il était aussi administrateur et actionnaire influent de la compagnie des chemins de fer d'Orléans.

Acte de vente du château : 60 000 F soit environ 15 millions d'Euros en 2012

⁹ Héritière de Prungé, la Rocherolle, Tendu, Chabenet, depuis 1787

¹⁰ Académie du centre (archives dép.) et revue du Berry 1926 (auteur Maxime Rousseau)

¹¹ La fabrique existait dans toutes les paroisses de France, c'était une association de laïcs et religieux qui gérait les biens de la paroisse.



Le 2 janvier 1858, sa mère, née Joséphine d'Andigné de la Chasse, décéda et fut enterrée dans le chœur de la chapelle de Pont-Chrétien.

En 1878, il meurt célibataire et lègue le château et ses terres à sa nièce Joséphine de Boisé, fille de Marie-Louise-Léontine de Poix et du comte Stanislas de Boisé de Courcenay.



La Comtesse de Boisé
(collection privée)

La terre de Chabenet, d'une surface de 2 077 hectares, s'étendait sur le territoire des communes de Saint-Marcel, Chasseneuil, Tendu et Argenton. Elle comprenait les châteaux de Chabenet, de Prungé, de la Rocherolle, et de nombreuses fermes.

Une forêt, que nous pouvons encore voir, couvrait une grande partie des versants de la vallée de la Bouzanne. Un chêne porteur de gui, ce qui est extrêmement rare, était signalé dans le domaine des « Grosses Roches », appartenant à Mademoiselle de Boisé. *« Le chêne à gui était bien connu dans la contrée il y a quelques années ; la population y tenait beaucoup, et il n'était permis qu'aux religieuses de la Lienne de venir y récolter le gui qui passait pour avoir au point de vue médical, des propriétés merveilleuses ; malheureusement il s'est trouvé juste sur le passage de la ligne à haute tension et il était abattu depuis un an lorsque nous nous présentâmes pour le voir »*¹².

Les forêts abritaient également des loups, signalés en Berry Jusqu'au début du XX^{ème} siècle. On connaît bien l'histoire de la bête de Mosnay-Tendu, mais moins celle-ci : *« Jadis, il était habituel d'étouffer entre deux matelas les personnes atteintes de la rage. Dans le Bas-Berry, la dernière victime fut un jeune homme des environs de Chabenet. Cela remonte à plus d'un siècle »*¹³.

Le 4 juillet 1924, Joséphine de Boisé, célibataire, décède laissant pour héritiers le Marquis de Nicolaï et sa sœur la Marquise d'Armaillé, reconnus par la Comtesse, légataires universels le 26 mai 1924. Certains disent que la mort de la comtesse marquait la fin du Moyen Âge à Chabenet, car elle avait un comportement fondé sur l'autorité et le paternalisme¹⁴. Elle est enterrée dans le cimetière de Tendu.

Hors la chapelle du Pont-Chrétien cédée pour une somme symbolique à la paroisse, les autres biens furent vendus à divers acquéreurs.

Chabenet un fief réformé

Il y a encore quelques dizaines d'années, un habitant de notre commune était surnommé « le Parpaillot », ce terme qui dans la bouche des catholiques désignait les

¹² Les aspects naturels et les sols de l'Indre Camille Duplan, 1930

¹³ Raymond Rollinat, qui écrit en 1929. Bulletin du cercle d'histoire d'Argenton, N° 19 p. 15

¹⁴ Le domaine est alors estimé à 12 millions de F (soit environ 19 millions d'euros 2012). Les héritiers ne déclarent que 5 364 000 F, ce qui provoquera, en février 1926, un procès intenté par les descendants de l'oncle de la Comtesse, le Marquis et le Comte de Boisé de Courcenay, qui trouvent étrange cette adoption tardive, quelques semaines avant la mort de la Comtesse (elle avait 84 ans, le Marquis 62 et la Marquise 60 ans) ; procès qu'ils perdront. – A.D. de l'Indre- Le Progrès de l'Indre 26 février 1926.





Réformés était jadis péjoratif. Cela suggère qu'il s'agissait d'un descendant des familles passées à la Réforme au XVI^{ème} siècle à Chabenet : non seulement les seigneurs, mais plusieurs familles s'étaient converties et ce foyer a pu perdurer pendant des siècles.

En 1598, l'Édit de Nantes consacre ce foyer du Protestantisme, apparu assez tard, en 1582 : Argenton était une des 59 places de sûreté instituées par le traité avec une garnison à la forteresse, entretenue par les finances royales, et un lieu de réunion, légalement prévu pour le culte réformé, qui était le château de Chabenet.¹⁵

Une liste¹⁶ de 1684 montre qu'à la veille de la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, la communauté réformée faisait l'objet d'une surveillance policière. Cette liste évoque 153 personnes réparties en 26 feux à Argenton, 6 à Saint-Marcel et quelques autres autour.

Une part des familles notées sur Saint - Marcel peut être de Chabenet : il s'agit de Charles Couté, marchand, Étienne Lasnier, marchand, Suzanne Doucerin, marchande, Hélié Petitpré, sans profession indiquée, Pierre Pijaud, chirurgien, et Catherine de Courault, veuve de Charles-Abel de Pierrebuffière, Seigneur de Chabenet, dont le fils abjure en 1685, à l'âge de huit ans. Cette famille est la seule famille noble passée à la Réforme dans le voisinage, avec un peu plus loin la famille d'Harambure à Romefort.

Évidemment après la Révocation, la communauté va vite périlcliter à la suite de conversions plus ou moins forcées, ou d'exils. « La protection des tours seigneuriales des Pierrebuffière à Chabenet y différa l'extinction du protestantisme rural jusqu'au début des années 1680, mais les ultimes représentants de cette paysannerie huguenote semblent avoir fait défection peu avant la Révocation »¹⁷. La conversion d'une famille domiciliée à Chabenet en 1680 marque peut-être la fin du protestantisme rural dans le secteur d'Argenton : un vigneron, Lancelot Personne, 35 ans, son épouse, Louise Baronnet, 32 ans et leurs deux filles. Mais des partisans de la Réforme ont pu subsister dans d'autres milieux comme Estienne Audebert, dont il semble qu'il ait été fermier (au sens fiscal du terme) à Chabenet, et d'autre part, certains convertis ont pu garder en leur for intérieur une préférence pour leur ancienne religion et ce phénomène a même pu durer de génération en génération.



Tableau peint par l'un des frères de Mme de Pouilly descendante de la famille de Poix

¹⁵ Bulletin du Cercle d'Histoire d'Argenton No 15

¹⁶ Archives départ. 2B28 cité dans le bulletin N3 du Cercle d'histoire d'Argenton

¹⁷ L'extinction de la communauté réformée d'Argenton -sur -Creuse (XVII^e-XVIII^e siècles) Guillaume Leveque, Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry, N ° 138, juin 1999, p. 11-52



Après les seigneurs

Le château de Chabenet fut acheté aux héritiers par M. Leclerc, charcutier traiteur parisien, puis par M. Louis Willème, industriel à Nanterre, en 1940. Pendant la guerre, des œuvres d'art du musée du Louvre (les collections du Duc d'Harcourt) et quelques pièces du musée des beaux-arts de Rouen y furent cachées¹⁸.

Il devint ensuite la propriété de M. Billon qui l'occupa une vingtaine d'années, pour y fabriquer, dans un premier temps, des tissus plastiques, puis s'orienta vers la torréfaction, le montage de brouettes métalliques puis le fret par avion.

M. Marec l'acquit en 1988. Le château était en très mauvais état. Il le fit restaurer avec l'intention d'en faire une école de langue pour cadres de haut niveau.



École qui ne fut jamais ouverte, car la fin des travaux, retardée par un incendie, coïncida avec la première guerre du Golfe et le début d'une crise économique qui fit échouer le projet.

Une nouvelle fois mis en vente, le château attira l'attention d'un chanteur américain mondialement connu, Michaël Jackson ; mais c'est M. Pétraud distributeur de produits paramédicaux, de lampes et statues en pierre de sel, qui l'acheta en 1996 pour le revendre en 1999 à la société suisse Hapimag propriétaire et gestionnaire de résidences de vacances.

¹⁸ Pierre Brunaud – Argenton-sur-Creuse dans la guerre. Exode des Musées : M.Raysac, Payot 2007.

